



AIX en PROVENCE  
LA VILLE

150 000 habitants

# Aix en provence



## LA VILLE RECRUTE DES APPRENTIS

*Vous avez entre 16 et 29 ans et souhaitez entrer dans la vie professionnelle par le biais de l'apprentissage et vous recherchez une collectivité Territoriale dynamique qui vous accompagnera vers l'obtention de votre diplôme,  
la Ville d'Aix en Provence dans le cadre de sa politique de soutien à l'apprentissage recrute :*

### UN CHARGE D'ACCUEIL (F/H) Pour sa Direction Gestion Voirie

#### MISSION :

Au sein de la Régie d'Occupation du Domaine Public Routier, rattachée au Service de la Gestion Voirie Réglementaire de la Direction de la Gestion Voirie, vous êtes placé(e) sous la responsabilité de votre maître d'apprentissage et intervenez sur des missions d'accueil.

À ce titre, vous contribuez au bon fonctionnement du service en assurant l'accueil physique et téléphonique des usagers, en les orientant et en les informant, ainsi qu'en prenant en charge les demandes au guichet dédié.

#### ACTIVITES :

- Assurer la gestion des demandes des usagers relatives au stationnement payant de surface et aux accès en aire piétonne
- Instruire, traiter et assurer le suivi des dossiers administratifs
- Participer aux opérations de facturation et au suivi des paiements (relances)
- Apporter un appui administratif aux responsables du service
- Contribuer à la bonne tenue des dossiers via le classement et l'archivage

#### PROFIL REQUIS :

- **Niveau d'études préparé :** Terminale BAC PRO AGOra ou BTS GPME ou SAM
- **Secteur :** Métiers de l'accueil
- Sens du relationnel, qualités en matière de communication, discrétion
- Réactivité, sens de l'organisation, rigueur

#### HORAIRES : 35 h

#### LIEU DE TRAVAIL : Services Techniques au 12, Rue Pierre et Marie Curie 13100 AIX-EN-PROVENCE

#### REMUNERATION :

Selon l'âge et le niveau de diplôme, entre 25% et 78% du SMIC, conformément à la législation en vigueur.

*Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peuvent conclure un contrat d'apprentissage sans limite d'âge  
(Loi N°2008-1425 du 27 décembre 2008)*

Adresser votre candidature (lettre de motivation, CV), **avant le 22/05/2026**, à :

#### Par courrier :

Mairie d'Aix en Provence  
Direction Générale Adjointe des Services Ressources Humaines  
Service Attractivité, Recrutement et Mobilité  
18 rue du 4 Septembre  
Place des 4 Dauphins  
13100 AIX-EN-PROVENCE

#### Par mail :

Recrutement1@mairie-aixenprovence.fr

#### Informations complémentaires :

**Madame Nathalie LECONTE**, Cheffe de bureau financier  
**Mme Juliette LEMAN**, Gestionnaire recrutement

04 42 91 98 14  
04 42 91 93 05